

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETIGNY-SUR-ORGE

① 01.69.80.29.29

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES À LA POPULATION

DÉCISION N° 2023 - 186

**Objet : Programmation culturelle saison 2023-2024 du Centre Culturel Baschet
Contrat de cession pour le concert Alan Stivell avec la société Arachnée Productions**

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-085 en date du 23 mai 2020, relative à la délégation d'attributions au Maire en application de l'article L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de contrat de cession à conclure avec la société Arachnée Productions,

CONSIDERANT l'intérêt de présenter le concert Alan Stivell,

DECIDE de conclure un contrat de cession avec la société Arachnée Productions, sise 52/54 rue de Châteaudun à Paris (75009) pour le concert susmentionné.

DIT que le concert aura lieu le dimanche 26 mai 2024 à 16h.

DIT que la commune versera à la société un montant total de 13 715 euros TTC dont le règlement s'effectuera comme suit : 30 % du prix TTC soit 4 114,50 €, à la signature du contrat en 2023 puis 30 % du prix TTC soit 2 743,00 €, deux mois avant le jour du spectacle, le 26 mars 2024 et le solde soit 6 857,50 € TTC, à l'issue de la représentation.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le

19 IIIII 2023

Le Maire



Publication en ligne à :

20 JUIL. 2023